

Domaine GED : Ressources Humaines Entité émettrice : Académie Nature du document : Cahier des Clauses Techniques Particulières		Id. RTE : RTE_CCTP-RH-DRH-D-ACAD—26-00040 Id. métier :
Version 1.2	Cahier des Clauses Techniques Particulières CCTP – Formation	Date d'approbation 03/07/2026
Statut Projet		Date d'applicabilité : 03/07/2026
Accessibilité RTE		
10 Pages		[00] Annexes

Documents annulés : aucun

Documents de référence : Note d'organisation Excellence Opérationnelle

Référence fonctionnelle : RTE_CCTP-RH-DRH-D-ACAD—26-00040

Résumé : Ce CCTP décrit le contexte, les attentes, besoins et exigences de RTE en matière de formations pour le déploiement de la démarche « Excellence Opérationnelle RTE »

Rédacteur(s)		Vérificateur(s)		Approbateur(s)	
Nom(s) :	Date(s)	Nom(s) :	Dates(s)	Nom	Dates(s)
Sophie Coudron	26/06/2026			Violaine Barbier	Date
Lieu de conservation (ou...) : [Disque réseau Académie L:\]					

*Le rédacteur s'assure de la validité du contenu du document et de sa conformité aux règles documentaires.
 *Le vérificateur dispose des compétences techniques adaptées pour une vérification du contenu du document.
 *L'approbateur est une personne autorisée à la publication du document, engageant l'entité. Il s'assure de la faisabilité des instructions décrites ainsi que de la mise en œuvre des moyens nécessaires et valide la date de mise en application.

Diffusion

Pour action	Pour information
Académie DECART ACT	Direction des achats

Historique

Indice	Date	Projet ou Pour approbation	Rédacteur(s)	Modifications
V0.1	26/06/2026	Projet	COUDRON Sophie	Projet
V1.1	29/06/2026	Projet	LAGNEAUX Christelle	
V1.2	03/07/2026	Projet pour approbation	Sophie COUDRON	Projet pour validation

Sommaire

1.	Objet du document.....	4
2.	Contexte du dispositif.....	4
3.	Besoin de professionnalisation.....	5
4.	Public(s)	5
5.	Compétences visées	6
6.	Objectifs pédagogiques	6
7.	Contenu de la formation	6
8.	Dispositions pédagogiques	6
9.	Evaluations des apprenants.....	6
10.	Conditions d'organisation et de fonctionnement.....	7
11.	Responsable de l'action et garant du niveau de qualité.....	7
12.	Mise en œuvre	7
13.	Livrables.....	8
14.	Confidentialité- Propriété Intellectuelle	8
15.	Profil et exigences vis-à-vis du prestataire.....	8
16.	Annexes	9

1. Objet du document

Un Cahier des Clauses Techniques Générale (CCTG) décrit les modalités génériques de réalisation des prestations de formation.

Ce Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) a vocation à expliciter les conditions techniques particulière d'achat de prestations de **formations à l'excellence opérationnelle** (méthode Lean six sigma) RTE.

2. Contexte du dispositif



À l'heure où la sortie des énergies fossiles est indispensable pour garantir la souveraineté énergétique, la compétitivité industrielle et la décarbonation, RTE est au cœur de l'enjeu d'électrification des usages. Nous sommes très attendus et nous serons au rendez-vous.

Émilie Piette

Présidente du directoire de RTE

Industrie, hydrogène, data centers mais aussi croissance de la voiture électrique et installation de pompes à chaleur : partout en France, les projets d'électrification se multiplient et changent d'échelle. Pour accompagner cette transformation, RTE prévoit de tripler son rythme d'investissements annuels d'ici 2030 sur le réseau, avec 8 milliards d'euros spécifiquement consacrés à l'électrification des usages. Ces investissements permettront de renforcer le réseau, d'anticiper les nouveaux besoins industriels et de faciliter le raccordement des projets stratégiques sur l'ensemble du territoire.

Accélérer l'électrification de la France implique aussi de raccorder plus vite les grands projets industriels. RTE a déjà accordé 33 GW de droits d'accès au réseau de transport à plus de 200 projets liés à l'électrification de l'industrie, aux data centers ou encore à la production d'hydrogène électrolytique et entend développer des zones « prêtes à raccorder » pour accélérer les projets industriels stratégiques. Dans les grandes zones industrielo-portuaires de Dunkerque, du Havre et de Fos-sur-Mer, la capacité d'accueil des projets d'électrification sera ainsi triplée, représentant 9 GW supplémentaires d'ici 2029 pour accompagner notamment la sidérurgie décarbonée, les batteries et le numérique. Cinq zones prioritaires d'électrification bénéficieront aussi de nouvelles capacités sur le réseau : le Sud Île-de-France, le Sud Alsace, Saint-Avold, Valenciennes-Maubeuge et Port-la-Nouvelle, avec 5 GW supplémentaires prévus pour accompagner les projets industriels et énergétiques locaux.

Une accélération importante de la production d'électricité renouvelable est nécessaire à horizon 2035 : 270 TWh minimum et, si possible, jusqu'à 320 TWh. Plusieurs rythmes d'accélération des différents moyens de production renouvelables ont été testés mais freiner sur l'un (solaire, éolien terrestre et offshore) oblige à accélérer d'autant sur les autres, tout en réduisant les marges.

RTE est engagé dans une phase de transformation sans précédent de son activité.

Dans ce contexte, les métiers sont confrontés simultanément à plusieurs défis :

- absorber une croissance soutenue des activités ;
- renforcer leur capacité d'exécution ;
- maintenir un haut niveau de qualité de service ;
- garantir la sécurité des personnes et des installations ;
- améliorer leur efficacité opérationnelle ;
- conduire plusieurs transformations métiers en parallèle, dont le déploiement de l'IA.

Cette situation génère une pression croissante sur les équipes et sur les managers.

Elle conduit également à faire émerger de nombreux enjeux de simplification, de coordination, de fluidification des processus et de priorisation des activités.

Face à ces enjeux, une démarche d'Excellence Opérationnelle est déployée à tout RTE. Celle-ci permettra de développer une culture commune de la performance et de l'amélioration continue avec une mise à niveau des pratiques aux meilleurs standards actuels.
 La formation des près de 1000 managers de RTE, avec l'appui de la DRH, est un facteur clé de succès du déploiement de cette démarche.

3. Besoin de professionnalisation

A compter de 2026 et dans les meilleurs délais possibles, RTE souhaite former la totalité de sa population des managers (~1090 managers) à la démarche « Excellence Opérationnelle RTE » ainsi que très rapidement des formateurs ou appuis formateurs au sein de la DRH et au sein des métiers.

Les autres salariés seront sensibilisés courant 2027.

La démarche d'Excellence Opérationnelle RTE s'appuie sur la démarche Lean six sigma.

Tableau synthétique estimatif des besoins externalisés pour les 24 prochains mois (contrat ferme) et 3 années suivantes (options contractuelles) :

Nature de la formation externalisée	2026	2027	2028	2029	2030	2031
Yellow Belt - Session INTRA RTE - A la place dans une session inter-entreprises	Au total 150p (100 managers + 50 activateurs)	Au total 100p (50 managers+ 50 Activateurs)	1 session	1 session	1 session	1 session
Green Belt - Session INTRA RTE avec certification - A la place dans une session inter-entreprises avec certification	50p	50p	5p	5p	5p	5p
Black Belt¹ A la place dans une session inter-entreprises avec certification	2	3	1-2	1-2	1-2	1-2
Coaching ou accompagnement ponctuel (pour formateur interne ou manager)	Forfait demi-journée / journée	Forfait demi-journée/ journée	Forfait demi-journée/ journée	Forfait demi-journée/ journée	Forfait demi-journée/ journée	Forfait demi-journée/ journée

4. Public(s)

Cette formation concerne une population cadre, majoritairement ingénieur ou bac + 5.

5. Compétences visées

Le Titulaire proposera un niveau de compétences par compétence figurant au référentiel de compétences de RTE (annexe à prévoir)

Identification des compétences (référentiel de compétences) + Niveau attendu :

<u>I</u> nitiation	= en étant accompagné
<u>P</u> erfectionnement	= de manière autonome
<u>M</u> aitrise	= aider les collègues à ...
<u>C</u> onfirmé	= faire évoluer les pratiques

6. Objectifs pédagogiques

Les objectifs pédagogiques sont proposés par le titulaire en lien avec le référentiel international Lean Six Sigma.

7. Contenu de la formation

Le dispositif est de type :

- ☒ Formation « étagère », personnalisée à RTE (Yellow Belt INTRA, éventuellement Green Belt INTRA)
- ☒ Formation « étagère » (black belt et green belt inter-entreprises)

Le candidat proposera une certification pour les niveaux Green et Black Belts avec un jury composé de parties prenantes pertinentes pour RTE.

8. Dispositions pédagogiques

Le candidat proposera le ou les formats privilégiés. Il pourra s'agir de formations en :

- ☒ Présentiel
- ☒ Distanciel synchrone (classe virtuelle)
- ☒ Distanciel asynchrone (module e-learning)

Le candidat devra proposer des sessions de formation réservées à RTE (INTRA) pour les formations Yellow et Green Belt.

Il devra proposer des sessions INTER entreprises pour l'ensemble des formations (Yellow, Green et Black Belt).

Le candidat pourra être force de proposition.

9. Evaluations des apprenants

La mise en place d'un dispositif d'évaluation permettra de statuer de l'atteinte de chaque objectif pédagogique.

Le titulaire devra présenter en amont pour validation (la modalité : quiz ou grille, le nombre de questions ou les critères / indicateurs, le lien entre les questions et les objectifs, les critères d'atteinte, les actions de remédiation possible, ...)

10. Conditions d'organisation et de fonctionnement

- Composition des groupes

Pour une session classique de formation Yellow Belt, le groupe se composera de 12p +/-2p par session (capacité optimale).

Pour pallier le risque de sous remplissage lié au désistement, un principe de surbooking (de +2) sera mis en place par RTE. Un groupe pourra être constitué jusqu'à 14p même si ce n'est pas la cible.

RTE reste toutefois ouvert à des formats différents permettant de former plus, plus vite et mieux !

- Durée et horaires

La durée totale des formations sera optimisée dans les limites suivantes :

Nature de la formation ou prestation externalisée	Durée (maximum)
Yellow belt (avec ou sans certification)	14h
Green belt (avec certification)	56h (avec pré-requis Yellow Belt) 70h (sans pré-requis Yellow Belt)
Black Belt (avec certification)	105h

- Lieu de réalisation et logistique

Pour une session présentielle, le lieu de formation pourra être le site de formation RTE Campus Transfo situé en région lyonnaise : 2119 avenue Henri Schneider 69330 Jonage ou un siège régional de RTE (voir en annexe 2 les adresses des sièges régionaux).

Le lieu de formation sera le site du prestataire pour les formations inter-entreprises.

- Matériels pédagogiques

Sur ses sites RTE, les moyens pédagogiques usuels sont fournis (voir CCTG).

Chaque formateur viendra avec son matériel spécifique d'animation (post it, feutres, scotch, jeux, etc.).

11. Responsable de l'action et garant du niveau de qualité

L'interlocuteur de référence sera le Responsable du Domaine Management de l'Académie au sein de la DRH et le Responsable Excellence Opérationnelle de RTE.

12. Mise en œuvre

Le Titulaire renseignera les disponibilités de ses formateurs sur le planning proposé pour 2026 par RTE en annexe 1. Sa réponse sera engageante.

Le Titulaire devra faire valider la formation Yellow Belt INTRA (personnalisation des exemples et cas d'études pour RTE) dans le mois suivant la signature du contrat.

Le Titulaire désigne un interlocuteur qui sera dédié à RTE pour garantir un déploiement réactif, fluide des formations (INTRA, INTER) et des prestations d'appui à la formation au sein de RTE.

13. Livrables

Ci-dessous sont listés les livrables attendus avec leurs délais de fourniture (CCTG) :

<u>Livrables</u>	<u>Délai de réception</u>
Feuilles d'émargement	Dès que possible, au maximum 7 jours à l'issue de la formation
Evaluation de l'atteinte des objectifs de la formation	Dès que possible, au maximum 7 jours à l'issue de la formation
Documentation et conception pédagogique validés en vue du déploiement des sessions yellow belt intra-entreprises	Au plus tard 1 mois après la signature du contrat
Suivi semestriel du contrat et des engagements de mieux-disance	Au plus tard le 15 janvier et le 15 juin

14. Confidentialité- Propriété Intellectuelle

RTE ne souhaite pas acquérir la propriété des livrables des formations.

15. Profil et exigences vis-à-vis du prestataire

- L'organisme doit disposer d'un numéro de déclaration d'activité (NDA), rattaché à la personne morale (numéro SIREN) et être présente dans la Liste Publique des Organismes de Formation (L.6351-7-1 du Code du Travail) - <https://www.data.gouv.fr/fr/datasets/liste-publique-des-organismes-de-formation-l-6351-7-1-du-code-du-travail/>
- Certification qualité : Qualiopi
- Compétences attendues :
 - Formateurs certifiés master Black Belt avec expérience d'au moins 5 ans en tant que praticien en entreprises et d'au moins 5 ans en tant que formateur ;
- Compétences souhaitées :
 - Formateurs certifiés en agilité

16. Annexes

Annexe 1 - Calendrier prévisionnel 2026 des sessions **Yellow Belt INTRA**, dans l'hypothèse de sessions de 2 jours en présentiel

INTITULE	Site	Salles	OCT	NOV	DEC
Excellence Opérationnelle	RTE - Campus Transfo	E-0-2	jeu. 8 - ven. 9		
Excellence Opérationnelle	RTE - Campus Transfo	E-0-3	mar. 20 - merc. 21		
Excellence Opérationnelle	RTE - Campus Transfo	E-0-3	jeu. 22 - ven. 23		
Excellence Opérationnelle	RTE - Palatin	1P3-038	mar. 27 - merc. 28		
Excellence Opérationnelle	RTE - Palatin	1P3-050	jeu. 29 - ven. 30		
Excellence Opérationnelle	RTE - Palatin	1P3-038		jeu. 26 - ven. 27	
Excellence Opérationnelle	RTE - Campus Transfo	E-0-3			mar. 1er - merc. 2
Excellence Opérationnelle	RTE - Campus Transfo	E-0-3			jeu. 3 - ven. 4
Excellence Opérationnelle	RTE - Palatin	1P3-038			mar. 1er - merc. 2
Excellence Opérationnelle	RTE - Palatin	1P3-038			jeu. 3 - ven. 4
Excellence Opérationnelle	RTE - Palatin	1P3-038			mar. 8 - merc. 9
Excellence Opérationnelle	RTE - Campus Transfo	E-0-2			merc. 9 - jeu. 10

Annexe 2 - Liste des sites régionaux et adresses

RTE (siège – Window)
Immeuble Window
7C, Place du Dôme
92073 LA DEFENSE Cedex

**** RTE Île-de-France Normandie (Palatin) ****

Immeuble Palatin II et III, 3 et 5 cours du Triangle
CS 50138
92036 La défense Cedex

RTE Ouest
6 rue Kepler
BP 4105
44241 La Chapelle-sur-Erdre cedex

RTE Sud-Ouest
6 rue Charles Mouly - BP 13731
31037 TOULOUSE Cédex 1

RTE Méditerranée
9 Rue de Lyon
13015 Marseille

RTE Auvergne Rhône-Alpes
1 rue Crépet
CS 30728
69367 Lyon Cedex 07

**** RTE Campus Transfo ****
2119 avenue Henri Schneider
69330 Jonage

RTE Est
8 rue de Versigny
TSA 30214
54608 Villers-les-Nancy

RTE Nord
247 allée Francine Cockenpot
59000 Lille

FIN DU DOCUMENT